

Information

Opération de déminage à Ouistreham Riva-Bella

Lundi 7 novembre 2022

Une bombe datant de la Seconde Guerre Mondiale a été découverte sous le Boulevard Maritime lors de travaux d'enfouissement de réseaux aériens. A la suite de cette découverte, les démineurs de Caen ont entièrement sécurisé la zone et la munition en attente de sa neutralisation définitive.

Compte-tenu de son implantation, la réglementation relative aux normes pyrotechniques impose une évacuation totale de la population dans un périmètre de sécurité d'un rayon de 400 mètres minimum autour de l'engin.

DU PORTE-À-PORTE CHEZ LES HABITANTS CONCERNÉS

Le jeudi 20 octobre 2022 dans la matinée, tous les agents de la Mairie de Ouistreham Riva-Bella ont été mobilisés pour prévenir les habitants situés dans le rayon des 400 mètres autour de la bombe du déroulement de l'opération de déminage.

À cette occasion, un courrier d'informations a été remis en main propre aux habitants concernés ainsi que le formulaire de prise en charge médicale et de prise en charge au centre d'accueil qui sera installé au sein des Tennis Couverts. Si la personne n'était pas présente à son domicile, l'ensemble des documents lui aura été déposé dans sa boîte aux lettres.

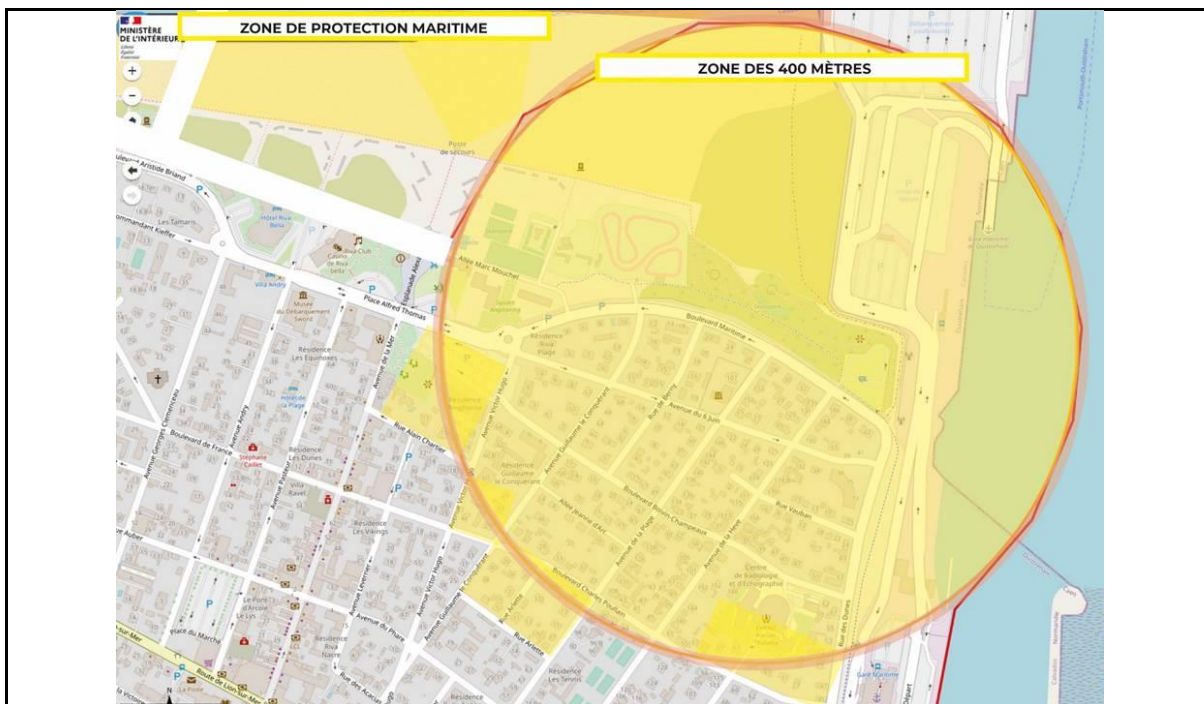
Un second courrier a également été distribué aux habitants situés à la limite de la zone des 400 mètres afin de les informer de la situation et de son déroulement.

LA NEUTRALISATION DE LA BOMBE EST PROGRAMMÉE LE 7 NOVEMBRE 2022

Il est indispensable de prendre des mesures de précaution très strictes pour la sécurité des riverains et du public durant toute la durée de l'intervention.

C'est pourquoi, tous les habitants et toutes les personnes qui travaillent dans le périmètre de sécurité des 400 m autour de l'engin explosif devront avoir évacué la zone le jeudi 7 novembre avant 8h00.

Des contrôles seront effectués par des agents de la ville ainsi que par les forces de l'ordre en présence.



LA PROCÉDURE D'ÉVACUATION

- Quitter **IMPÉRATIVEMENT** le domicile ou le lieu de travail **AVANT 8h00**,
- Évacuation de la zone par ses propres moyens, ou pour les personnes ne disposant pas d'un moyen de transport pour se rendre dans les lieux d'accueil, **le signaler au plus tôt** en téléphonant à l'accueil de la Mairie au 02 31 97 73 25 / 02 31 97 73 30,
- Pour les personnes qui n'auraient pas pu trouver une solution d'accueil pour la journée chez un tiers, un accueil sera organisé aux tennis couverts **à partir de 7h00**,
- **Les animaux ne pourront pas être accueillis**, il faudra trouver des solutions de garde (chez un tiers ou confinés à l'intérieur du domicile),
- Interdiction de circuler ou de pénétrer dans la zone des 400m après le lancement de la phase d'évacuation. Les services de Gendarmerie assureront le contrôle de l'évacuation, le bouclage et la surveillance de la zone concernée ainsi que la sécurité des biens durant toute la durée du déminage,
- Il est demandé aux personnes à mobilité réduite et isolées, ou présentant des soucis de santé devant absolument être pris en compte durant cette opération, de se signaler au plus tôt aux services médicaux compétents. Une prise en charge adaptée sera alors organisée, par l'Agence Régionale de Santé.
- Il faudra penser à se munir de tout ce qui est indispensable pour ce jour-là (médicaments, papiers d'identité, pique-nique, jeux pour les enfants, etc.). Aucun retour à votre domicile ne sera possible durant toute la durée de l'intervention.

Contacts presse :

Junior BRICHART, Directeur de Cabinet du Maire :

02 31 97 73 80 / 07 62 14 22 16 - directeur.cabinet@ville-ouistreham.fr

Arnaud MINEZ, Directeur Général des Services :

02 31 97 73 25 / 06 77 94 53 42 - directeur.general.services@ville-ouistreham.fr